

Assemblée des Français de l'Étranger

Commission Fineco  
Radya Rahal & Olivier Cadic

Projet de Loi de Finances pour 2010  
Mission « Action Extérieure de l'Etat »  
Programme 151

Sénat  
le 29/10/2009

AFE Commission FINECO - 29/10/2009

Souhaitant faciliter le travail de la Commission des Finances et des Affaires Economiques (Fineco) et permettre à l'Assemblée des Français de l'étranger d'émettre un avis destiné aux Parlementaires sur le projet de budget du programme 151 en amont de leur décision, l'Assemblée des Français de l'Étranger a émis le vœu en septembre 2008 que tous les membres de la commission Fineco reçoivent les éléments du Programme 151 contenus dans le projet de loi de finances avant le début de la session de septembre de l'Assemblée des Français de l'Étranger.

Le directeur de la DFAE avait répondu favorablement à ce vœu.

Alain Catta a respecté l'engagement du département en transmettant aux membres de la Commission Fineco les éléments budgétaires attendus pour la session de septembre 2009.

François Sait-Paul succédant à Alain Catta en septembre 2009, et compte tenu des changements de responsables au sein de la DFAE, la Commission n'a pu demander d'éclaircissements aux représentants du département lors de la session de septembre 2009.

Lors de la session de mars 2009, la Commission Fineco de l'AFE a reçu Adrien Gouteyron, Rapporteur spécial de la mission « Action Extérieure de l'Etat » pour le sénat. Le Président Gouteyron a accepté l'idée d'une rencontre annuelle avec des représentants de la Commission Fineco en amont du débat parlementaire sur le budget intéressant les Français de l'étranger.

La commission Fineco a nommé Olivier Cadic, Claudine Lepage, Radya Rahal et Serge Vinet pour la représenter en 2009 et transmettre l'avis de la Commission auprès du Président Gouteyron.

Claudine Lepage et Serge Vinet étant pris par d'autres engagements, seuls Radya Rahal et Olivier Cadic ont représenté la Commission Fineco en date du 29/10/2009.

Afin de préparer leur avis, les représentants de la Fineco ont été reçus le 28/10/2009 dans les nouveaux locaux de la DFAE par Mr Jean WIET, chef de la mission financière et administrative à la DFAE et son collaborateur Mr N'Guyen.

La rencontre a permis de clarifier certains points du Projet de budget du Programme 151.

Les représentants de la Commission Fineco souhaitent exprimer leur reconnaissance envers Messieurs Jean Wiet et N'guyen pour leur contribution.

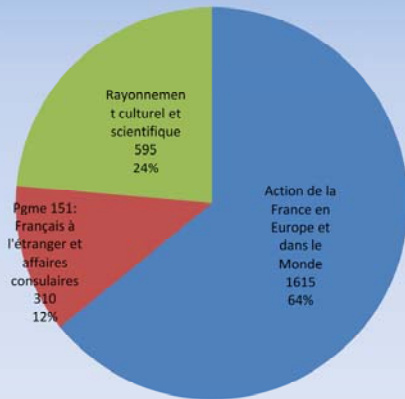
Ce document, préparé par les représentants de la Commission Fineco, a été présenté au Président Gouteyron en date du 29/10/09.

Les représentants remercient le Président Gouteyron pour son accueil et l'intérêt témoigné à l'action de l'Assemblée des Français de l'Étranger.

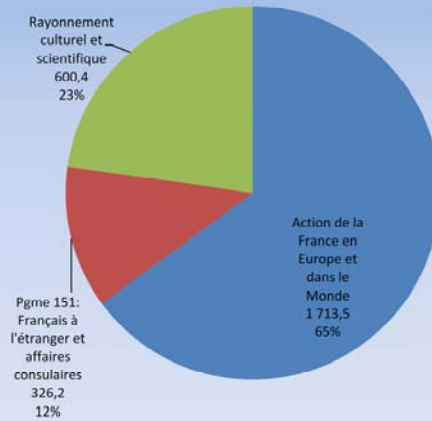
# Le Budget du MAEE

2010: 2 662.8 M€ (2009: 2 520.2 M€)

**Budget 2009 du Min. Aff. Etr. & Européennes en Md €**



**Budget 2010 du Min. Aff. Etr. & Européennes en Md €**

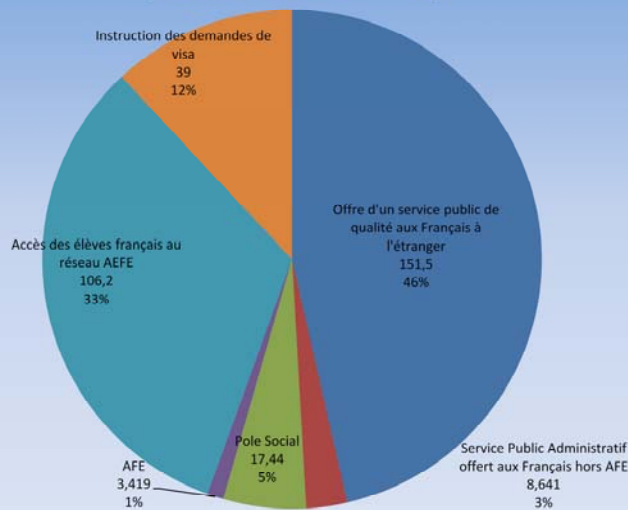


AFE Commission FINECO - 29/10/2009

Le Programme 151 représente toujours le 3<sup>ème</sup> programme avec 12% du budget du MAEE.

# Programme 151

## Projet Budget 2010: 326,2M€ (2009:310M€)



AFE Commission FINECO - 29/10/2009

Piloté par la DFAE, le programme 151 est constitué de trois actions qui retracent les caractéristiques de son activité : « offre d'un service consulaire de qualité », « accès des élèves français au réseau de l'AEFE (Agence de l'Enseignement français à l'étranger) » et « instruction des demandes des visas ».

Le programme 151 progresse de 16M€ soit 5,16%.

**Hors action 2 (Accès réseau AEF), le budget du programme 151 baisse de 3,18M€ à 219,8M€ (222,98M€ en 2009) soit une baisse de 1,43%.**

**Il est à noter que la moitié de la baisse provient de la diminution de l'enveloppe Pôle social (-1,6M€).**

Il nous a paru nécessaire de sortir l'Assemblée des Français de l'Étranger de l'Action Service Public Administratif.

Le coût de fonctionnement de la représentation élue des Français de l'étranger est fondue dans l'action de service public administratif.

Nous préférons la dissocier pour éviter des incompréhensions.

En effet, dans le courant 2009, un journaliste d'un grand quotidien économique a repris les propos d'un député qui proposait de « supprimer l'AFE qui coûtait 3,5M€ pour 2 réunions par an ».

Les représentants de la Commission FINECO suggèrent d'isoler le budget de l'AFE du service public administratif afin d'éviter que des parlementaires puissent confondre l'action des élus avec celle des fonctionnaires.

La représentation démocratique des 1,5 millions de Français inscrits à l'étranger représente 1% du budget du programme 151, soit 0,0012% (un millième) du budget global du MAEE.

# Commentaires sur l'Offre d'un service public de qualité aux Français à l'étranger: 151,5M€

## 1°) Evaluation du service rendu au travers des indicateurs fournis

Le calcul du coût par acte d'état civil n'est pas pertinent pour juger de la performance des services consulaires dans ce domaine et apparaît défavorable à l'Administration consulaire.

A titre d'exemple, certificats de vie et CCAM (Certificat de Capacité à mariage) occupent beaucoup de temps des agents et ne sont pas pris en compte par les indicateurs.

Aucun indicateur ne permet de refléter de la qualité du service justifiant le titre de l'action.

L'AFE a voté une résolution en 09/2008 pour contrôler la qualité du service fourni par les services consulaires (ex Passeport, CNIS... délivrés dans les délais promis).

Nous n'avons pas vu de progrès dans ce domaine pour l'instant.

AFE Commission FINECO - 29/10/2009

Le calcul du coût par acte d'état civil n'est pas pertinent pour juger de la performance des services consulaires dans ce domaine et apparaît défavorable à l'Administration consulaire.

Les actes d'état civil recensés par les Consulats sont: Actes de naissance, décès, mariage, reconnaissance (filiation), Pacs et ESV (enfants sans vie). D'autres actes ne sont pas recensés, comme les certificats de vie ou les certificats de capacité à mariage. Ces actes prennent un temps important aux les fonctionnaires.

Les représentants de la Commission Fineco attirent l'attention des Parlementaires sur les coûts induits non mesurés d'une décision récente comme le certificat de capacité à mariage. Les candidats au mariage sont reçus pour un entretien d'environ une heure. Le fonctionnaire doit ensuite établir un rapport.

Les certificats de vie émis en faveur des retraités français ou étrangers recevant une pension venant de France font l'objet d'un traitement administratif des consulats sans contrepartie.

Il semble donc que le coût de 70-75€ par acte d'état civil de l'indicateur 1.2 ne soit pas forcément pertinent. Il faudrait mesurer l'ensemble des actes accomplis par les fonctionnaires du réseau consulaire pour approcher le coût réel par acte.

**Une mesure plus fine de l'activité des consulats permettrait une meilleure reconnaissance du travail accompli par le réseau consulaire.**

Aucun indicateur ne permet de refléter de la qualité du service justifiant le titre de l'action.

En 09/2008, l'AFE a voté une résolution portant sur la mise en place d'un indicateur de satisfaction des usagers des services consulaires dans le Projet Annuel de Performance du Programme N°151.

La DFAE doit créer un formulaire qualité permettant à l'utilisateur d'indiquer son degré de satisfaction sur la qualité de service rendue par le poste consulaire à propos de l'accueil, du traitement de la demande et du respect du délai promis. Les consulats doivent remettre ce formulaire à chaque usager lors d'une demande de passeport, carte nationale d'identité ou acte d'état civil, puis le collectent rempli par l'utilisateur lors de la délivrance du document demandé.

La DFAE pourra alors créer un indicateur sur la base des réponses collectées par le formulaire qualité permettant d'apprécier dans le rapport de performance le niveau de satisfaction de l'utilisateur face au service rendu.

**Les représentants de la Fineco souhaitent attirer l'attention des parlementaires sur le fait qu'aucun indicateur ne permet de mesurer la qualité du service rendu.** Le nombre de documents ou le délai ne justifient pas de la qualité. Le % de documents délivrés dans les délais promis serait un des indicateurs possibles permettant d'évaluer la qualité du service public à l'étranger.

# Commentaires sur l'Offre d'un service public de qualité aux Français à l'étranger: 151,5M€

## 2°) Manque de transparence sur l'allocation des ETP par poste et la rémunération.

Nous ne disposons pas d'organigramme permettant d'établir la localisation et l'affectation des 3 410 agents prévus pour 2010.

Une question se pose sur la transparence des salaires et la grille unique pour les postes :

Dans un premier temps, nous suggérons d'établir le nombre d'ETP recevant une rémunération supérieure au revenu d'un parlementaire, par exemple.

A terme, nous préconisons une transparence complète des rémunérations au sein du département.

Cela nous paraît nécessaire pour suivre l'évolution d'un poste budgétaire qui représente 58% des dépenses du Programme 151.

AFE Commission FINECO - 29/10/2009

Lors de leur différentes réunions, les membres de la commission Fineco se sont interrogés sur les grilles de rémunération des ETP à l'étranger et l'allocation des ETP par poste. L'opacité actuelle en la matière ne permet pas aux représentants de la Fineco d'exercer leurs diligences comme ils le souhaitent.

Il a été annoncé que 700 ETP, sur un nouveau plan triennal, allait être supprimés.

Les représentants apprécient l'effort rigoureux de la DFAE en matière de réduction du nombre d'ETP afin de contribuer à la réduction de la dépense publique.

**Nous ne disposons pas d'un organigramme qui permette de répondre à la question: Qui fait quoi, où?**

**Il nous paraît important de suivre l'évolution d'un poste budgétaire qui représente 58% des dépenses du Programme 151.**

En l'absence de transparence sur les rémunérations, les représentants de la Fineco font part de rémunération qui leur ont été rapportées oralement. Il leur a été affirmé que les expatriés de niveau C (bas de l'échelle) recevraient une rémunération de 5,000 euros. Certains agents de catégorie A expatriés percevraient jusqu'à 20,000 euros par mois soit la rémunération du prochain Président de l'Europe.

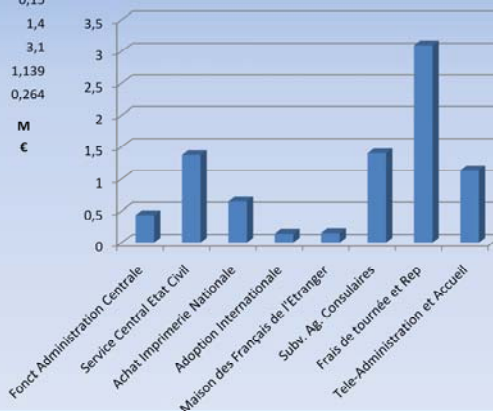
Les représentants ne souhaitent pas porter de jugement sur le bien-fondé du niveau de rémunération des agents expatriés. **Ils suggèrent aux parlementaires de vérifier que la rémunération des expatriés soit transparente et que la grille fasse apparaître clairement le montant intégral servi aux agents expatriés.**

Ils souhaitent aussi que les élus à l'AFE puissent suggérer des améliorations dans l'organisation des consulats et prendre connaissance du budget annuel de leur consulat et la répartition des ETP au sein du Consulat.

# Service Public Administratif hors AFE

## 8,641M€

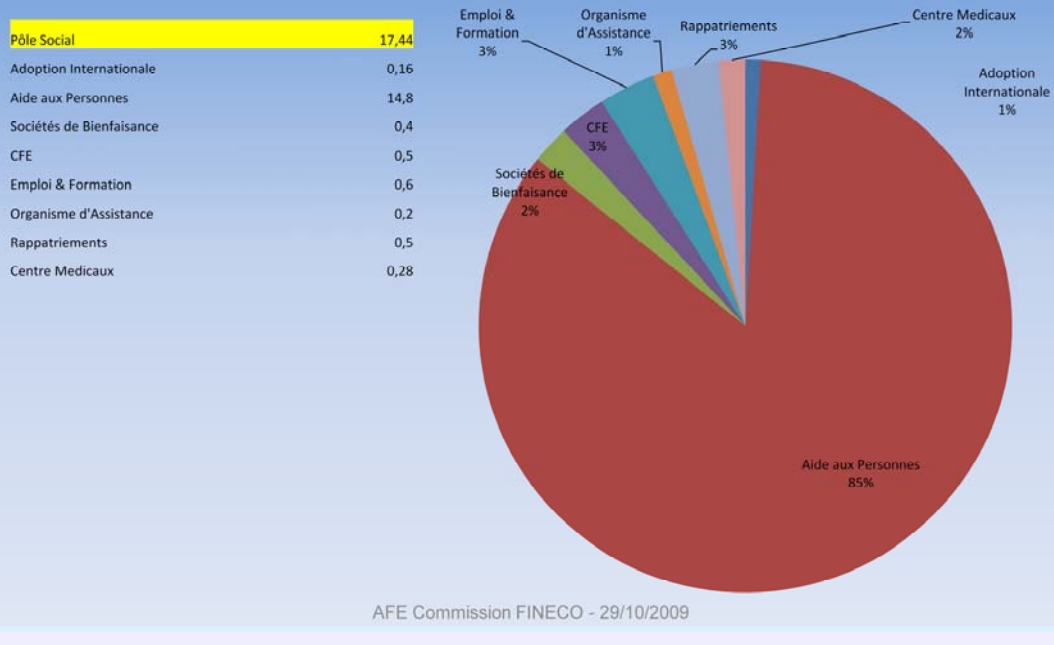
Service Public Administratif offert aux Français hors AFE	8,641
Fonct Administration Centrale	0,435
Service Central Etat Civil	1,371
Achat Imprimerie Nationale	0,642
Adoption Internationale	0,14
Maison des Français de l'Etranger	0,15
Subv. Ag. Consulaires	1,4
Frais de tournée et Rep	3,1
Tele-Administration et Accueil	1,139
Cimetières	0,264



AFE Commission FINECO - 29/10/2009

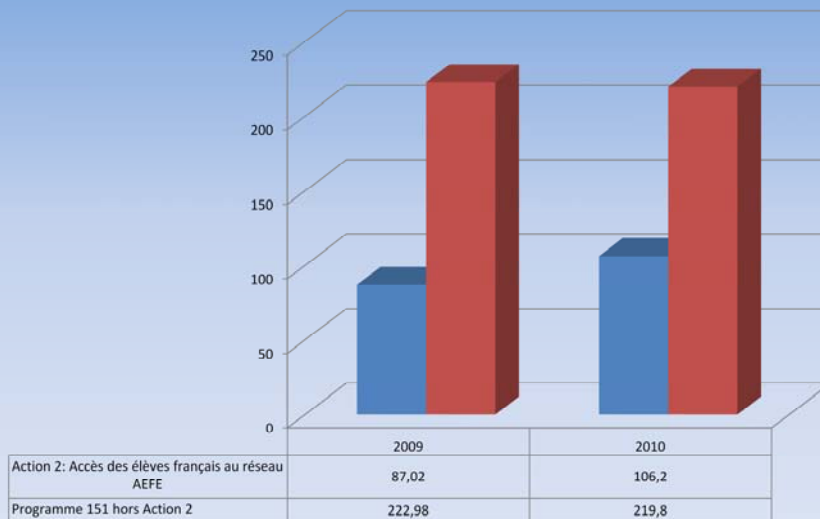
Le premier poste de dépenses du service public Frais de tournée et représentation se monte à 36% du budget.

# Pôle Social: 17,44M€



Les représentants de la commission Fineco transmettent aux parlementaires copie du courrier du Président de la Commission des Affaires sociales demandant à ce que l'allocation à la CFE soit revue et passée de 0.5M€ à 2.5M€. Voir résolution de l'AFE (09/2009) sur le sujet dont une copie a été remise au Président Gouteyron lors de la présentation.

## Action 2 - Accès des élèves français au réseau AEFE: +22,04%



AFE Commission FINECO - 29/10/2009

L'action « accès des élèves français au réseau de l'AEFE » recouvre le budget des bourses scolaires ainsi que les crédits liés à la prise en charge des frais de scolarité des enfants français scolarisés dans les établissements de l'AEFE, conformément aux engagements du chef de l'Etat.

Réseau AEFE: 101 817 élèves français dans le monde dont 82 426 dans les EGD ou conventionnés.

C'est 24.6% des enfants français des 335 417 enfants (3 à 18 ans) scolarisés à l'étranger.

En 2008/09, 19 853 enfants ont eu accès à une bourse soit 24% des enfants en EGD ou conventionnés.

En 2008/09, le coût moyen d'une bourse est de 2 737€ en hémisphère nord et 4 060€ dans le sud.

Le budget des bourses est passé de 47M€ (2007) à 59M€ (2009)

La Prise en charge était de 28.19M€ en 2009.

L'ensemble 87M€ (2009) passe à 106M€ en 2010 soit +22,04%.

Le budget Bourses et PEC augmente donc de près de 20 millions d'euros.



# Nouvel indicateur de performance du programme 151 suite à une résolution de l'AFE votée en 03/2009

Indicateur suite Résolution AFE 03/2009	2009		Projection fin 2009	
	Nombre d'enfants français inscrits au Registre	335 417		335 417
Nombre d'enfants français dans Le réseau AEFE	101 817	30,36%	101 817	30,36%
Nombre de boursiers	19 853	5,92%	20 000	5,96%
Nombre de PEC	6 579	1,96%	9 500	2,83%
Nombre de boursiers & PEC	26 432	7,88%	29 500	8,80%

AFE Commission FINECO - 29/10/2009

En 03/2009, l'AFE a émis le vœu de faire apparaître un nouvel indicateur de performance du programme 151

Afin d'optimiser le suivi de performance de l'action n°2 du programme 151 « Accès des élèves français au réseau AEFE », émet le vœu que les deux indicateurs suivants soient inscrits dans le Projet Annuel de Performances du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes :

Nombre d'enfants français bénéficiant d'une bourse par rapport au nombre d'enfants français scolarisés dans le réseau AEFE.

Nombre d'enfants scolarisés dans le réseau français à l'étranger par rapport nombre d'enfants français inscrits au registre des Français de l'étranger.

Si Bercy n'a pas souhaité en faire un indicateur, ces éléments peuvent figurer dans la partie « justification au premier euro ». Pour la première fois, les parlementaires vont pouvoir mesurer l'attrait de la scolarité française pour les enfants français à l'étranger.

Seuls 30% des enfants français inscrits à l'étranger fréquentent des établissements du réseau AEFE. Les enfants boursiers représentent moins de 6% des enfants enregistrés à l'étranger. Moins de 2% des enfants enregistrés à l'étranger sont concernés par la mesure de prise en charge. Le Président Gouteyron a jugé que cet indicateur était très pertinent et fera en sorte qu'il soit suivi attentivement.

# Résolution AFE 09/2009 sur les moyens de l'AEFE

## Considérant :

- le transfert des compétences relatives au patrimoine immobilier dont la charge annuelle est de l'ordre de 40 millions d'euros ;
- que la compensation par le Ministère du budget du paiement des cotisations des pensions civiles des personnels titulaires accusera un déficit de financement cumulé de 53 millions d'euros en 2011 ;
- que le transfert des compétences est normalement associé au transfert des moyens qui permettent de les assumer ;

## Demande :

- que le budget de l'Agence soit abondé à hauteur des besoins correspondants.

AFE Commission FINECO - 29/10/2009

Cette résolution relève du Programme 185.

Nous souhaitons profiter de cet entretien pour attirer l'attention des sénateurs au sujet d'un transfert de compétence qui ne paraît pas avoir été suivi du transfert des moyens correspondants.

Nous transmettons copie de la résolution votée par l'AFE en septembre 2009 portant sur les moyens de l'AEFE.